Acheter équitable, c'est gagnant ... pour tous

Le commerce équitable est un processus de construction d'un projet de changement social par la transformation d'une pratique économique, le commerce.

Le commerce équitable en résistance aux lois du marché

Les pionnier-e-s du commerce équitable étaient ce que nous appellerions aujourd'hui des coopérant-e-s. Ils-elles étaient en contact avec les populations démunies des pays du Sud et constataient le cul-de-sac de l'aide strictement humanitaire pour un réel développement. Ils-elles ont proposé qu'au lieu de leur faire la charité, on les aide à faire du commerce, suggérant que cela leur serait plus bénéfique à long terme.



Cette proposition fut adoptée par un organisme de l'ONU en 1964 et illustrée par le slogan « Trade not Aid » qui peut se traduire par « Du commerce, pas de l'assistance ».

Les lois du marché : créatrices d'inégalités sociales

Mais pour y arriver, il fallait outrepasser les lois du marché, il fallait casser la logique de la libre concurrence et du profit maximum conduisant chaque jour à l'hyperconcentration du capital car, en définitive, c'est cette logique qui a produit les inégalités sociales et l'exclusion que nous connaissons aujourd'hui dans le monde. Il fallait aller à contre-courant et miser sur la solidarité internationale des consommateur-trice-s des pays du Nord.

Les tenants du néolibéralisme privilégient la régulation par les lois du marché et s'objectent à toutes entraves à la libre concurrence au sein du commerce international. Ce débridement des lois du marché ne favorise que les grands, ceux qui possèdent déjà suffisamment de capital pour concurrencer. Les traités de libre-échange qui se négocient à travers le monde, souvent en catimini, ont pour objectif ultime justement la libération des lois du marché, ce que signifie le moins de capacités d'intervention des États, des gouvernements nationaux.

Le Canada et le Québec ayant des économies moyennes, ils se situent des 2 côtés de la clôture selon les pays avec lesquels ils négocient ces ententes mais les pays du Sud ont toujours un rapport de force défavorable dans la négociation pour la défense de leurs intérêts, même garantis par les traités.

Les populations pauvres, principalement paysannes des pays du Sud n'ont aucune chance, à terme, de s'en sortir et sont dans l'obligation de se soumettre, de quitter leurs terres et d'aller travailler pour de grandes entreprises agricoles à des salaires maintenus les plus bas possibles. Et, un jour ou l'autre, à vendre leur lopin de terre à un plus gros. Mais certains résistent, ils n'ont pas le choix s'ils veulent rester sur leurs terres, et se sortir de leur situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté.

Le commerce équitable : résistance aux lois du marché

La formule du commerce équitable est une tentative de résistance à se soumettre exclusivement aux lois du marché, une alternative aux rapports commerciaux inégaux entre le Nord et le Sud. C'est au niveau de l'agriculture et de l'artisanat que cela est le plus possible car les paysan-ne-s, qui ont encore des terres, le font de pères en fils et de mères en filles.



Le commerce équitable outrepasse les lois du marché de 4 façons principales :

- a) le prix minimum garanti,
- b) l'accès au crédit et l'achat à l'avance de la production,
- c) la prime sociale et
- d) les marchés solidaires au Nord.



Les lois du marché présupposent que l'offre et la demande, avec le moins d'entraves possibles, vont automatiquement fixer les prix des produits et que cela sera un prix juste. Si ces lois sont bonnes pour les privilégiés, pour les riches de ce monde, qu'en retirent les petits paysans vivant dans la pauvreté des pays du Sud

(59,3 % des Guatémaltèques vivent dans la pauvreté, plus de 70 % en milieu rural)? Il a fallu casser ce principe pour permettre à ces derniers de produire et de retirer de leurs productions des revenus décents pour vivre.

En demandant aux importateurs du Nord de payer des prix minimum garantis pour les produits du commerce équitable, on empêche la libre concurrence d'exclure les petits producteurs du commerce international. On leur assure ainsi un prix standard en tout temps indépendamment des prix payés sur le marché international (la Bourse de New-York pour le café, par exemple). Ce prix minimum prend en compte les coûts de production et un excédent pour se procurer d'autres biens essentiels.

En demandant aux importateurs du Nord de garantir à l'avance l'achat de récoltes et, dans certains cas, de leur faire des avances pour leur permettre de perfectionner leurs équipements et ainsi d'augmenter leur productivité, on court-circuite aussi la liberté de commerce qui, dans la chaîne traditionnelle, se conjugue plutôt par « je peux t'acheter ta récolte à l'avance mais je vais te la payer 20 % de moins ».

Les lois du commerce équitable vont plus loin dans l'effort d'aider les paysans à assurer leur développement, elles obligent les importateurs du Nord à consentir une prime sociale sur l'achat des produits avec comme condition que cette prime (5% par exemple) serve pour des projets d'amélioration de leurs conditions de vie (amélioration des routes, construction d'une petite clinique de santé, agrandissement d'une l'école, etc.).

Les lois du marché qui régissent le commerce traditionnel n'ont que faire de la responsabilité sociale des acheteurs du Nord qui ont l'avantage dans la négociation.

Enfin, l'appel à la solidarité des consommateur-trice-s du Nord, pour développer ce type de commerce permettant à des communautés de sortir de la pauvreté et de les mettre sur le chemin du développement, va aussi à contre-sens des lois du marché qui dicte le laisser-faire sans contraintes.

Un citoyen-consommateur responsable : facteur de réussite du commerce équitable

Pour que ce commerce foisonne et permette des résultats significatifs, il faut que les consommateur-trice-s de notre pays, de notre province, de notre région adoptent ce type de commerce. Encore faut-il les rendre conscient-e-s qu'en achetant équitable, ils contribuent à forger des rapports commerciaux plus égaux entre les petits producteurs du Sud et les acheteurs du Nord et à diminuer sensiblement la pauvreté et l'exclusion.



Claire Contant à un Kiosque de SLAM au Marché de Noël de la Coopérative d'alimentation Rivière du Nord en décembre 2015.

SLAM situe son action de promotion du commerce équitable en ce sens et sollicite l'appui de ses membres, de ses sympathisant-e-s, des membres des Groupes d'achat de produits équitables (GAPEs) et autres, à faire aussi la promotion du commerce équitable.



Pour plus de renseignements, contactez-nous au 450.569.6470 ou à info@slamlaurentides.org

Nous vous invitons également à aimer notre page Facebook. (SLAM) Solidarité Laurentides Amérique centrale